



## *Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain*

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# **AVIS PUBLIC**

## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RELATIVE AU PROJET DE RÈGLEMENT # 164-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 164 RELATIF AU ZONAGE**

**AVIS PUBLIC** EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier-trésorier de la susdite municipalité :

Que le conseil municipal, à la suite de l'adoption par résolution du projet de règlement numéro 164-03 à sa séance du 11 mars 2024, tiendra une assemblée publique de consultation le 2 avril 2024, à compter de 18h, à la salle Arc-en-ciel située au 22, chemin de l'Arc-en-ciel, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre désigné par le conseil expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet;

Que le projet de règlement 164-03 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Que le projet de règlement 164-03 visent seulement la zone A-01;

Que le projet de règlement 164-03 est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité sis au 5, rue de l'Église, Notre-Dame-de-Pontmain (QC) J0W 1S0 où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Donné à Notre-Dame-de-Pontmain, ce quinzième jour (15<sup>e</sup>) jour de mars deux mille vingt-quatre (2024).

(signé Robert Leclair)

Robert Leclair  
Directeur-général/greffier-trésorier